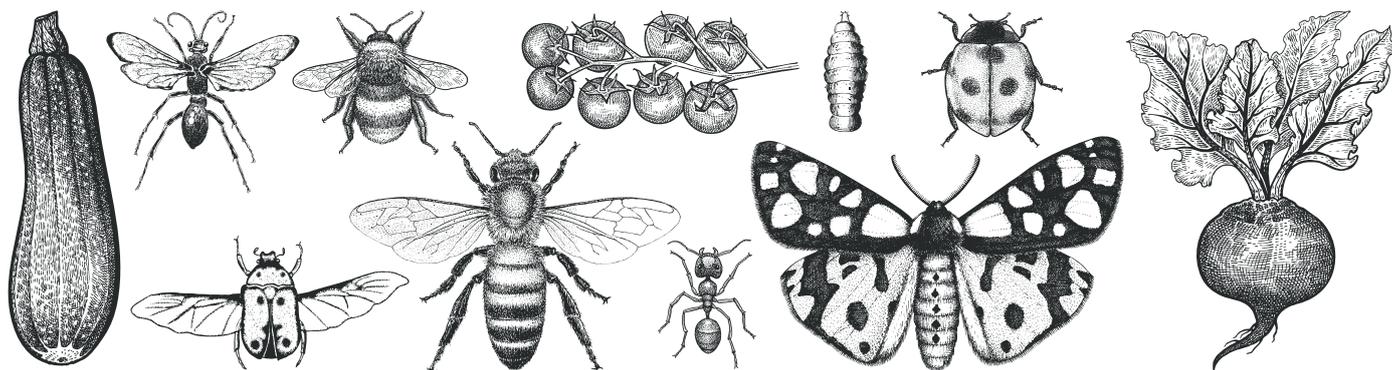


POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

L'ESSENTIEL
2019



CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,

Je suis fier de vous présenter le bilan annuel des actions de notre association en 2019.

ENSEMBLE, CETTE ANNÉE, NOUS AVONS TANT ACCOMPLI. Nous avons convaincu les députés européens de l'importance des «tests abeilles» qui doivent permettre, enfin, d'évaluer la toxicité réelle des pesticides pour les pollinisateurs. Nous avons apporté la preuve, avec l'aide de chercheurs engagés et désintéressés, que les fongicides SDHI représentent un danger pour les cellules d'abeilles, de ver de terre et même les cellules humaines. Nous avons fédéré une quarantaine d'associations et près de 300 000 citoyens pour défendre les abeilles locales, butineuses indispensables partout en Europe.

MAIS IL RESTE TANT À FAIRE. Publiée en février 2019 dans la revue *Biological Conservation*, la première analyse globale sur les populations d'insectes conclut qu'ils pourraient disparaître d'ici un siècle, entraînant un «effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels». Les scientifiques n'hésitent pas à qualifier ce phénomène de sixième extinction de masse. Certes, notre planète a déjà connu cinq de ces crises biologiques majeures, mais cette sixième est la première depuis l'avènement de l'espèce humaine, la première dont l'Homme est la cause, et la première dont il détient aussi les solutions. Depuis sept ans, ces solutions, nous les défendons, avec vous.

CHANGER DE MODÈLE AGRICOLE. La cause principale de la disparition des pollinisateurs, c'est bien évidemment les pesticides. Nous nous battons donc pour une autre agriculture : durable, vertueuse, rémunératrice pour les paysans, respectueuse de la biodiversité, et saine pour tous. Elle est possible, à condition que les politiques publiques l'accompagnent au lieu de soutenir l'insoutenable modèle imposé par l'agrochimie.

PROTÉGER LES POLLINISATEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT. Certains ont déjà disparu. D'autres s'éteindront, parfois avant même qu'on ne les ait identifiés. Chacun est pourtant indispensable à un type de fleur, à un paysage, à une région... Notre association s'engage aux quatre coins de la France pour les recenser, les faire connaître et les protéger. En restaurant l'environnement dont ils sont indissociables. À notre échelle et avec nos partenaires, nous re-sons les cultures traditionnelles qu'ils ont toujours connus en Cévennes, nous replantons dans une dizaine de fermes les haies qui n'auraient jamais dû disparaître de nos paysages.

Et tout cela grâce à vous puisque, vous le savez, notre association est strictement indépendante de tout pouvoir ou intérêt économique, et son action repose donc uniquement sur la générosité des citoyens.

UN GRAND, UN TRÈS GRAND MERCI.

Charles Valade
PRÉSIDENT DE POLLINIS

2019 EN CHIFFRES





Plus de 40 % des pollinisateurs invertébrés sont menacés d'extinction, en particulier les abeilles et les papillons (IPBES, 2016).

NOS VALEURS

LES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT

POLLINIS estime que les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les problématiques qui traversent l'agriculture : ils financent les subventions dont bénéficie l'agriculture, ils se nourrissent des aliments produits et ils vivent dans les paysages façonnés par les agriculteurs. C'est en leur nom, enfin, que les décideurs orientent la recherche publique et établissent les politiques destinées à soutenir aujourd'hui notre modèle agroalimentaire.

Le soutien massif des citoyens confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique. À Paris et à Bruxelles, l'association propose des réformes pragmatiques, fait prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.

NOTRE COMBAT

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs disparaissent en silence. La biomasse d'insectes diminuerait de 2,5% chaque année depuis trente ans et 40% des espèces pourraient s'éteindre dans les prochaines décennies. Or, environ 84% des espèces cultivées dépendent de la pollinisation par les animaux. Leur déclin menace les équilibres fondamentaux de la nature et notre sécurité alimentaire.

L'association se fixe donc pour objectifs de :

- faire interdire tous les pesticides délétères pour les pollinisateurs,
- promouvoir des modèles agricoles pérennes, pour la biodiversité comme pour les agriculteurs,
- restaurer des paysages agricoles qui offrent un habitat sain et une nourriture abondante et variée aux pollinisateurs,
- défendre les variétés locales d'abeilles mellifères dans leur environnement naturel,
- étudier, faire connaître et protéger les abeilles sauvages et autres insectes pollinisateurs essentiels.

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Et elle n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nous dépendons donc entièrement des particuliers qui nous soutiennent. Ce sont eux, à 100%, qui nous permettent de mener à bien nos campagnes en faveur des abeilles et d'une agriculture respectueuse des pollinisateurs. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Son modèle garantit qu'elle représente uniquement les intérêts des citoyens qui la soutiennent devant les responsables politiques.

POLLINIS EN DONNÉES-CLÉS

 <p>+ 1 MILLION DE SIGNATURES à travers l'Europe pour l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles »</p>	 <p>CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE tous nos bilans comptables sont disponibles sur notre site Internet et certifiés par un commissaire aux comptes</p>	<p>13 PERSONNES MOTIVÉES et qualifiées : ingénieurs agronomes, chargés de projets, chercheurs, juristes, rédacteurs, chargés du contre-lobbying à Paris et à Bruxelles.</p>	
 <p>INDÉPENDANCE ABSOLUE vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques</p>	 <p>18 CAMPAGNES MILITANTES PAR AN pour informer les citoyens et agir pour la protection des pollinisateurs</p>	 <p>+ 1,2 MILLION DE SYMPATHISANTS À TRAVERS L'EUROPE</p> <p>ASSOCIATION LOI 1901 indépendante et à but non lucratif.</p>	
	<p>2012 CRÉATION DE L'ASSOCIATION par des citoyens engagés et bénévoles</p>	 <p>NOTRE SYMBOLE une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel.</p>	 <p>LABEL Don en confiance qui garantit transparence, recherche d'efficacité, respect des donateurs, probité et désintéressement.</p>
			<p>100% DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION proviennent des dons de citoyens.</p>

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES POUR LES POLLINISATEURS SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS...

→ lutté pour imposer les « tests abeilles »

Depuis 2013, des protocoles scientifiques sont disponibles pour évaluer les effets réels des pesticides sur les pollinisateurs, mais ils restent bloqués à Bruxelles. POLLINIS ne cesse de dénoncer ce scandale et a révélé en 2019, preuve à l'appui, l'intense lobbying de l'agrochimie contre ces protocoles.



→ obtenu le soutien de la médiatrice européenne

Depuis fin 2018, la Commission refuse de communiquer à POLLINIS les documents révélant quels pays bloquent l'adoption des « tests abeilles ». POLLINIS a donc saisi la médiatrice européenne et celle-ci a donné raison à notre association en 2019, épinglant la « mauvaise administration » de la Commission.

→ mobilisé avec succès les députés européens

Alertés par POLLINIS et plusieurs ONG, les eurodéputés ont choisi de rejeter une version édulcorée des « tests abeilles » le 23 octobre 2019.

→ participé en tant que partie prenante au comité consultatif de l'EFSA sur les « tests abeilles »

En septembre, POLLINIS a envoyé une première série de commentaires scientifiques à l'EFSA, soulignant la pertinence de ces tests et l'urgence de leur adoption.

POUR FAIRE INTERDIRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES, NOUS AVONS...

→ relayé l'alerte des chercheurs (Inserm, INRA et CNRS) concernant les fongicides SDHI

Notre campagne d'information sur les dangers de ces pesticides s'est poursuivie en 2019 avec notamment une vidéo dans laquelle les chercheurs Paule Bénit et Pierre Rustin dénoncent les risques potentiels que font peser les SDHI pour la santé et la biodiversité.

→ participé au financement de deux études indépendantes sur la toxicité réelle des SDHI

L'université de Bologne est en train de mesurer les « effets cocktail » des SDHI avec un autre pesticide sur les abeilles sauvages. Et l'Inserm,

Institut national de la santé et de la recherche médicale, a publié en novembre ses résultats mettant en évidence que ces molécules bloquent la respiration des cellules du ver de terre, de l'abeille et de cellules humaines.

→ déposé une pétition au Parlement européen avec les chercheurs de l'Inserm

POLLINIS s'est associée à Pierre Rustin et Paule Bénit, chercheurs de l'Inserm et du CNRS, pour déposer une pétition au Parlement européen en juin 2019. Cette pétition commune, qui demande une réévaluation d'urgence des SDHI et l'application du principe de précaution, a été validée par le Bureau des pétitions de la Commission du Parlement le 8 novembre 2019, et mise en ligne.

→ veillé à ce que les « néonics cachés » soient interdits en France

POLLINIS a mené campagne afin que ses sympathisants s'expriment dans le cadre d'une consultation publique concernant les pesticides présentant des modes d'actions identiques à ceux des néonicotinoïdes. POLLINIS a exhorté le gouvernement français à ne pas céder aux pressions de l'agrochimie et à interdire notamment que le sulfoxaflor et la flupyradifurone.

POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS...

→ créé une coalition et mobilisé les citoyens à travers l'Europe

POLLINIS, avec la Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire (FEEdCAN) et la fondation SICAM-mellifera, organisation internationale pour la protection de l'abeille noire, a lancé une coalition #SaveLocalBees. En fin d'année, elle réunissait 43 associations, conservatoires et personnalités scientifiques et, à ce jour, près de 300 000 citoyens sont derrière eux.

→ lancé une étude sur les populations d'abeilles noires de l'Île de Groix

À Groix, les abeilles locales semblent prospérer malgré des taux d'infection élevés par le parasite varroa qui décime les colonies partout ailleurs. POLLINIS a demandé à Jeffery Pettis, spécialiste mondial des abeilles, d'étudier cette exception qui pourrait éclairer l'ensemble des défenseurs des abeilles.



→ développé les actions de conservation de l'abeille noire au sein de la FEEdCAN

POLLINIS a participé en 2015 à la création de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FEEdCAN). L'association continue depuis à lui apporter son soutien financier et son aide organisationnelle.

→ **contribué à repeupler nos territoires en abeilles locales**

Pour la deuxième année consécutive, cinq conservatoires d'abeilles noires en France ont été soutenus par POLLINIS pour pratiquer l'élevage de reines. Le Conservatoire de la Vanoise, par exemple, a pu ainsi distribuer environ 420 reines à des apiculteurs savoyards et des départements voisins qui élèvent leurs abeilles dans le respect de leur biologie naturelle.

→ **perfectionné notre outil de lutte non toxique contre les nids de frelon asiatique**

En 2019, nos équipes et des désinsectiseurs partenaires ont expérimenté sur le terrain la quatrième génération de prototypes, utilisant la vapeur d'eau. Cette solution propre vise à conjuguer efficacité, simplicité d'utilisation, et sécurité pour l'environnement, les opérateurs et les riverains.

POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS SAUVAGES, NOUS AVONS...

→ **renouvelé notre soutien au programme Apiformes**

POLLINIS finance ce programme dont le but est de collecter, identifier et recenser les populations d'abeilles sauvages tout en sensibilisant les élèves de lycées agricoles au rôle-clé de ces pollinisateurs.

→ **retenu l'attention du programme Eklipse**

Les experts réunis par ce programme devront réunir les données disponibles et leurs lacunes quant à l'impact des pesticides et engrais de synthèse sur les dispositifs de conservation des pollinisateurs tels que les haies en bordure de champ. Leurs réponses pourraient éclairer les politiques publiques et les projets de terrain en la matière.

→ **intégré l'Union internationale pour la conservation de la nature**

Au sein de cette puissante institution, POLLINIS entend revendiquer avec force l'importance de recenser les espèces de pollinisateurs, de connaître précisément l'étendue de l'extinction en cours et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour les protéger, dans leur environnement.

POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE, NOUS AVONS...

→ **renouvelé notre soutien à La Vallée de l'abeille noire**

Ce projet, soutenu par POLLINIS depuis 2012, démontre que les pratiques agricoles traditionnelles revisitées représentent un modèle d'avenir : viable économiquement pour le territoire, respectueux de la nature et des paysages, et enthousiasmant pour les humains.



→ **financé et participé à la plantation de haies pour pollinisateurs**

POLLINIS soutient plus d'une dizaine de chantiers de plantations de haies en milieu agricole afin de restaurer les corridors écologiques, les abris et les ressources alimentaires nécessaires aux pollinisateurs et à la biodiversité.

→ **renforcé le texte de l'Initiative européenne sur les pollinisateurs**

Le texte définitif adopté par le Parlement européen en décembre reprend notamment l'une des recommandations majeures de POLLINIS qui ne figurait pas dans la proposition initiale : l'adoption des « test abeilles » à même d'évaluer enfin la toxicité réelle des pesticides sur les pollinisateurs.

POUR INFORMER LES CITOYENS, SYMPATHISANTS ET DONATEURS DE POLLINIS, NOUS AVONS...

→ **mis en ligne un nouveau site Internet**

Sa nouvelle organisation et ses contenus largement enrichis rendent mieux compte des différents combats et actions de l'association.

→ **soutenu la création du magazine Abeilles en liberté**

POLLINIS lui apporte son soutien financier et contribue à la rédaction d'articles dans ce magazine qui se veut « la voix des pollinisateurs, engagée et indépendante ».

→ **multiplié les campagnes en ligne et les bulletins d'information**

En 2019, nous avons lancé 18 campagnes de mobilisation et créé de nouvelles newsletters thématiques pour toucher davantage de monde, faire connaître nos projets et marteler les solutions qu'il faut appliquer d'urgence.

→ **communiqué sur les réseaux sociaux**

Nous avons renforcé notre présence sur Facebook et Twitter pour informer quotidiennement nos abonnés sur nos combats. Notre vidéo #StopSDHI, postée le 19 septembre sur Facebook, comptait près de 176 000 vues au 31 décembre.



→ **retenu l'intérêt des médias qui ont rendu compte de nos actions**

Plus d'une dizaine de titres de presse papier et sur Internet ont salué l'action de POLLINIS dans leurs colonnes en 2019.

POUR PROTÉGER LA LIBERTÉ D'INFORMATION ET D'INVESTIGATION SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, NOUS AVONS...

→ **soutenu la plainte du journal Le Monde**

Déjà moteur dans la création du collectif Stop Secret des affaires, POLLINIS entendait une fois encore alerter sur les dérives de cette loi pour le droit des citoyens à l'information dans des domaines aussi fondamentaux que l'environnement ou la santé.

→ **appelé le Président de la République à protéger les lanceurs d'alerte**

Le 7 novembre, POLLINIS s'associait à plusieurs organisations pour demander à Emmanuel Macron de mieux protéger les lanceurs d'alerte dans le cadre de la transposition en droit national d'une directive européenne sur le sujet.

BILAN FINANCIER

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS a tenu, dès sa création en 2012, à faire certifier ses comptes par un commissaire indépendant. Cette certification nous est accordée sans réserve chaque année par le cabinet Baker Tilly Strego (ex-Sofideec), reconnu pour son expertise dans le monde associatif. Elle garantit que l'association, conformément à ses engagements, n'est impliquée dans aucune activité commerciale et ne dépend que des dons des citoyens solidaires de ses combats. Les bilans de POLLINIS sont établis et attestés par le cabinet d'experts comptables Ecaud Conseils.



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

DÉTAILLE L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

RESSOURCES

Dons privés	1 348 285 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	44 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
TOTAL	1 348 539 €

EMPLOI

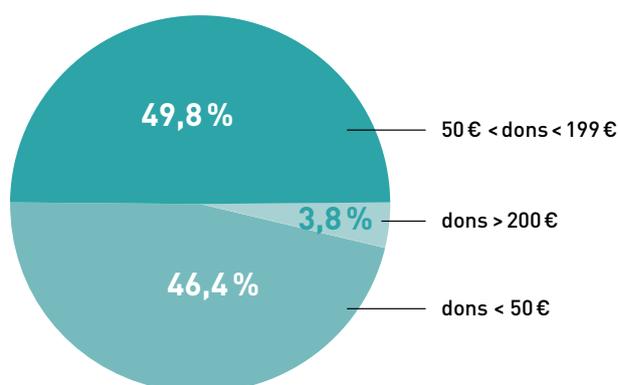
Campagnes et Influence	475 379 €
Études, recherches et projets	396 228 €
Frais de collecte de fonds	127 803 €
Frais de structure et administration	293 867 €
Résultat (excédent)	55 261 €
TOTAL	1 348 539 €

NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONNÉS PARTICULIERS

Chaque contribution compte

En 2019, nos campagnes d'information et de mobilisation ont permis de collecter 1 348 285 €. POLLINIS a été soutenue par 22 342 donateurs. 11 % des donateurs ont opté pour des dons réguliers (mensuels ou trimestriels) garantissant à l'association un financement plus stable qui lui permet une plus grande visibilité et de s'engager sur des projets à plus long terme. La contribution annuelle moyenne par donateur s'élève à 60,35 €.

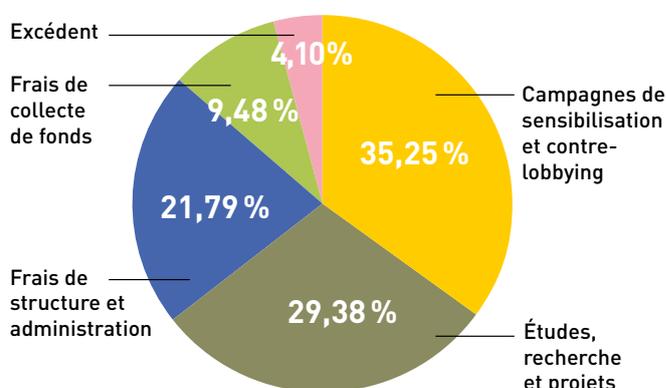
Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année



LA BONNE UTILISATION DES DONNÉS

L'association a consacré 64,63 % de ses ressources directement aux missions qu'elle s'est fixées : protéger tous les pollinisateurs dans un environnement qui leur soit favorable, mobiliser et représenter les citoyens désireux de défendre les abeilles et l'ensemble des insectes pollinisateurs, encourager un nouveau système agricole sain et durable, respectueux des écosystèmes et non basé sur une chimie destructrice du vivant, et mener des études scientifiques et des projets de terrain à l'appui de ce nouveau modèle sans chimie de synthèse.

Utilisation des ressources



COMPTE DE RÉSULTATS

PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE.

Dons privés	1 348 285 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	44 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 348 539 €
Charges d'exploitation	1 293 278 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 293 278 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	55 261 €
Produits financiers	0 €
Produits et charges exceptionnels	0 €
RÉSULTAT COURANT	55 261 €
ÉXCÉDENT OU PERTE	55 261 €

Le compte de résultats fait apparaître un excédent de 55 261 € (4,10% des recettes). Grâce à une gestion rigoureuse, l'association continue ainsi de remplir ses missions sans recourir aux subventions et affectera cet excédent à un fonds de réserve qui permettra à l'association de faire face à d'éventuelles difficultés passagères. Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 1 293 278 € sont en progression par rapport à l'année précédente (+ 22%) dues à l'appel à des prestataires extérieurs, notamment pour la réalisation de vidéos et la refonte complète de notre site Internet, un investissement à long terme pour mieux informer les donateurs et le grand public sur nos actions et l'ensemble des enjeux liés à la disparition des pollinisateurs.

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nos comptes attestent que notre unique source de revenus sont les dons et que l'association ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants, qui servent uniquement à les tenir informés de l'action de l'association. Pour gérer l'envoi massif de pétitions et organiser des collectes sécurisées, nous faisons appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier, comme toutes les associations qui dépendent exclusivement des dons. Ces prestataires ne sont pas propriétaires de nos fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre.

Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir à nos sympathisants un hébergement sécurisé de nos fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la CNIL et du RGPD. Notre labellisation Don en confiance, obtenue en décembre 2018, atteste en outre que l'association respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».



Retrouvez l'intégralité de notre bilan sur : www.pollinis.org

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org

POUR NOUS SUIVRE



BILAN SIMPLIFIÉ

DONNE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2019.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	33 945 €
ACTIF IMMOBILISÉ	33 945 €
Créances	1 060 €
Trésorerie	441 776 €
ACTIF CIRCULANT	442 836 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	476 781 €

BILAN PASSIF

Report à nouveau	278 363 €
Résultat de l'exercice	55 261 €
FONDS ASSOCIATION	333 623 €
Dettes fournisseurs	24 239 €
Dettes autres	118 919 €
DETTES	143 158 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	476 781 €

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : en choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS jouit d'une indépendance totale et d'une rare liberté d'action et de parole vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CONTACT

Margaux Beaudier

margauxb@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc
75002 Paris